

■ **Aide professionnelle aux Invalides (A.P.I.)**, à Courtepin, CH-217-0560003-8, la société a pour but de s'intéresser aux personnes atteintes d'une infirmité les empêchant de travailler normalement, etc. Association. (FOSC du 24.05.2000, p. 3518). Nouvelle dénomination du but: a) aider ponctuellement les personnes adultes handicapées dans la réalisation d'un projet de vie qui tient compte de leur situation de santé physique, psychique ou mentale; b) aider des institutions reconnues par les instances officielles s'occupant de personnes handicapées dans leur projet de mise à la disposition desdites personnes des structures et des moyens matériels adaptés à leur besoin. Organes: assemblée générale; comité; vérificateurs. Ressources: a) placements b) dons, legs, cotisations et autres ressources. Les membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle. Statuts modifiés le 30.05.2005. Bays Joseph, membre inscrit, est maintenant de Siviriez, à Chénens.

Journal no 3642 du 02.09.2005
(03009380 / CH-217.0.560.003-8)